

ticle 24 de la loi du 1^{er} mai 1857, est prorogé pour les sessions de 1868 et de 1869.

Est prorogé pour les mêmes sessions le système d'examen établi par ladite loi, tel qu'il a été modifié par l'article unique, § 2, de la loi du 30 juin 1863, en ce qui concerne les certificats de fréquentation des cours universitaires.

Promulguons, etc.

Contre-signée par le ministre de l'intérieur,
M. ALP. VANDENPEEREBOOM.

200. — 6 JUIN 1867. — Arrêtés royaux par lesquels sont nommés chevaliers de l'ordre de Léopold les sieurs Derre (Franç.), architecte, à Bruxelles, et Rousseau (Jean-Jos.), inspecteur des constructions des prisons au département de la justice. (Monit. du 9 juin 1867.)

201. — 7 JUIN 1867. — LOI portant érection de la commune de Macquenoise (1). (Monit. du 8 juin 1867.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Les hameaux de Macquenoise, de Formatol et de La Masure sont séparés de la commune de Momignies, province de Hainaut, et érigés en commune distincte, sous le nom de Macquenoise.

La limite séparative est fixée conformément au tracé indiqué par les lettres A, B, C, D, au plan annexé à la présente loi. Cette limite, à partir du territoire de Beauwelz, suit le chemin d'entre les deux bois, puis la lisière sud et est du bois communal jusqu'au point du territoire de Séloignes, appelé le Rouillié.

Art. 2. Le cens électoral et le nombre de con-

seillers à élire dans ces communes seront déterminés par l'arrêté royal fixant le chiffre de leur population.

Promulguons, etc.

Contre-signée par le ministre de l'intérieur,
M. ALP. VANDENPEEREBOOM.

202. — 7 JUIN 1867. — LOI portant érection de la commune de Bruly-de-Pesche (2). (Monit. du 8 juin 1867.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le hameau de Bruly est séparé de la commune de Pesche (province de Namur), et érigé en commune distincte, sous le nom de Bruly-de-Pesche.

La limite séparative est fixée conformément au tracé du chemin indiqué par les mots : Chemin du Fond-de-l'Eau, au plan annexé à la présente loi, lequel chemin reste au territoire de la commune de Pesche.

Art. 2. Le cens électoral et le nombre de conseillers à élire dans ces communes seront déterminés par l'arrêté royal fixant le chiffre de leur population.

Promulguons, etc.

Contre-signée par le ministre de l'intérieur,
M. ALP. VANDENPEEREBOOM.

203. — 7 JUIN 1867. — LOI décrétant une nouvelle péréquation de l'impôt foncier (3). (Monit. du 9 juin 1867.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le montant de la contribution foncière au profit de l'Etat est fixé, pour

texte du projet de loi. Séance du 6 avril 1867, p. 318.

— Rapport. Séance du 10 mai, p. 389-390.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 17 mai 1867, p. 1041.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 22 mai 1867, p. L.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 23 mai 1867, p. 315-316.

(1) Session de 1866-1867.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 22 mai 1867, p. 416-417. — Rapport. Séance du 23 mai, p. 419.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 24 mai 1867, p. 1072.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 25 mai 1867, p. LIV.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 25 mai 1867, p. 538.

(2) Session de 1866-1867.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 1^{er} mai 1867, p. 353-356. — Rapport. Séance du 9 mai, p. 389.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 16 mai 1867, p. 1030.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 21 mai 1867, p. XLIX.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 23 mai 1867, p. 315.

(3) Session de 1866-1867.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi, et annexes. Séance du 28 décembre 1866, p. 93-110. — Rapport. Séance du 12 mars 1867, p. 225-228.

Annales parlementaires. Discussion. Séances des 9 mai 1867, p. 951-962; 11 mai, p. 985-993; 14 mai, p. 996-1008; 15 mai, p. 1009-1020, et 16 mai,